



DISTRICT DE L'ARIÈGE

DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 30 Septembre 2022

Procès-Verbal n°2 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2022/2023

Président : TOURECHE Karim

Présents : BOULBENE Charles
FONTAINE Jérémy
GONZALEZ Manuel
LAFFITTE Bernard
LAFFITTE Florian
LAUR Charlène
MICHEAU André
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel
PUJOL Jean-Claude

Excusés : ACHAARAOUI Mohamed
ESCAFFRE Julien
FONTAINE Jordan

La séance est ouverte à 18 h 50.

Ordres du jour :

- Approbation du P.V. n°1 du 3 Août 2022
- Retour Rassemblement de début de saison Ariège / Aude du 3 Septembre 2022
- Retour Réunion Clubs / Arbitres D1 Ariège / Aude
- Point Rapports Disciplinaires
- Informations diverses

⇒ Approbation du P.V. n°1 du 3 Août 2022

Après lecture, le P.V. n°1 est adopté par les membres de C.D.A. présents

⇒ Retour Rassemblement de début de saison Ariège / Aude du 3 Septembre 2022

Celui-ci s'est tenu à Limoux.

La C.D.A. tient à remercier et féliciter son homologue de la C.D.A. de l'Aude concernant l'organisation du rassemblement, qui a été réussi en tous points ; le comité d'organisation a su orchestrer les opérations d'une main de maître, les arbitres ont été pleinement satisfaits et leurs retours ont été plus que positifs concernant l'accueil ainsi que le programme de la journée (test écrit et physique, collation et repas, intervenants extérieurs...)

Cette première entre les 2 districts a été une véritable réussite collective, et cette initiative demande à être renouvelée.

⇒ Retour Réunion Clubs / Arbitres D1/D2 Ariège / Aude

Celle-ci s'est déroulée le 9 Septembre, aux Pujols.

Plus de la moitié des clubs des deux divisions ont été présents, ce qui a permis de poser le cadre de la saison et d'échanger en toute sérénité autour de la politique technique attendue par la C.D.A.

Il y avait plus de clubs présents que d'arbitres ; la C.D.A. regrette que certains arbitres, malgré le caractère obligatoire de cette réunion, ne se soient pas déplacés sans donner de motif.

⇒ Point Rapports Disciplinaires

La Commission des Litiges et Discipline du District a pointé du doigt la qualité de rédaction du rapport d'un arbitre, rendant très difficile la prise de sanctions ; pour que cela ne se reproduise plus, un mail sera envoyé à tous les arbitres afin de leur rappeler que MM. FONTAINE Jordan et MICHEAU sont à leur disposition pour les aider à rédiger leur rapport.

⇒ Informations diverses

- ✓ M. TOURECHE rappelle aux membres de C.D.A. leur devoir de réserve et leur vigilance quant aux propos qu'ils tiennent lorsqu'ils se rendent sur des rencontres. Il informe également de la nomination de Mme LAUR au titre de Représentante des Arbitres au Comité Directeur, la candidature de M. PUJOL Jean-Claude n'ayant pas été retenue.
- ✓ M. GONZALEZ Gérard précise qu'un arbitre quittant son club formateur le couvre désormais pendant **4 ans** – au lieu de 2 auparavant – et qu'il ne pourra couvrir un autre club qu'à l'issue de cette même durée.

- ✓ M. GONZALEZ Manuel informe les membres de la C.D.A. des nouvelles modalités concernant les Coupes de l'Ariège 1 et 2 : en effet, le premier tour se jouera sous forme de match Aller-Retour. Il est donc important que les arbitres désignés sur le match retour s'informent sur le résultat du match Aller, afin d'envisager une éventuelle séance de tirs au but. M. GONZALEZ précise également que la règle du but à l'extérieur ne s'applique pas, et que tout comme en Championnat, les buteurs doivent être enregistrés sur la F.M.I.
- ✓ Le F.C. PAMIERS organise le Tournoi des 3 clochers le 22 Octobre, il serait souhaitable que des membres C.D.A. puissent y aller pour accompagner les nouveaux arbitres.

La séance est levée à 20 h 05.

Le président de la C.D.A.

Karim TOURECHE

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE